CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E127412** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2027**

ÉDITÉ LE 26/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2013

Raison sociale : ABS COUVERTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/03/2024

Capital : 60 000

129 QUAI DE LA PIE
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC creteil

Siret : 797 865 573 00035

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2130088

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010421714404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010421714404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2025

Téléphone : 06 63 25 49 31 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BASIRE SYLVAIN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : abscouverture@gmail.com

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 053 918 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E127412** **VALABLE JUSQU'AU** **13/01/2027**

ÉDITÉ LE **26/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/10/2013
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/03/2024
Capital : 60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC creteil

Siret : **797 865 573 00035**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2130088
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010421714404
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010421714404
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/10/2025

Raison sociale : **ABS COUVERTURE**

129 QUAI DE LA PIE
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Téléphone : 06 63 25 49 31 **Fax :**
Portable :
Site Internet :
E-mail : abscouverture@gmail.com
Responsabilité légale :
BASIRE SYLVAIN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 34 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Couvreur)	14/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	14/01/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/01/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	14/01/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/01/2025
o Isolation des combles perdus	14/01/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	14/01/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.